Le prix et la qualité du
Service public de l'eau potable

RAPPORT ANNUEL 2016

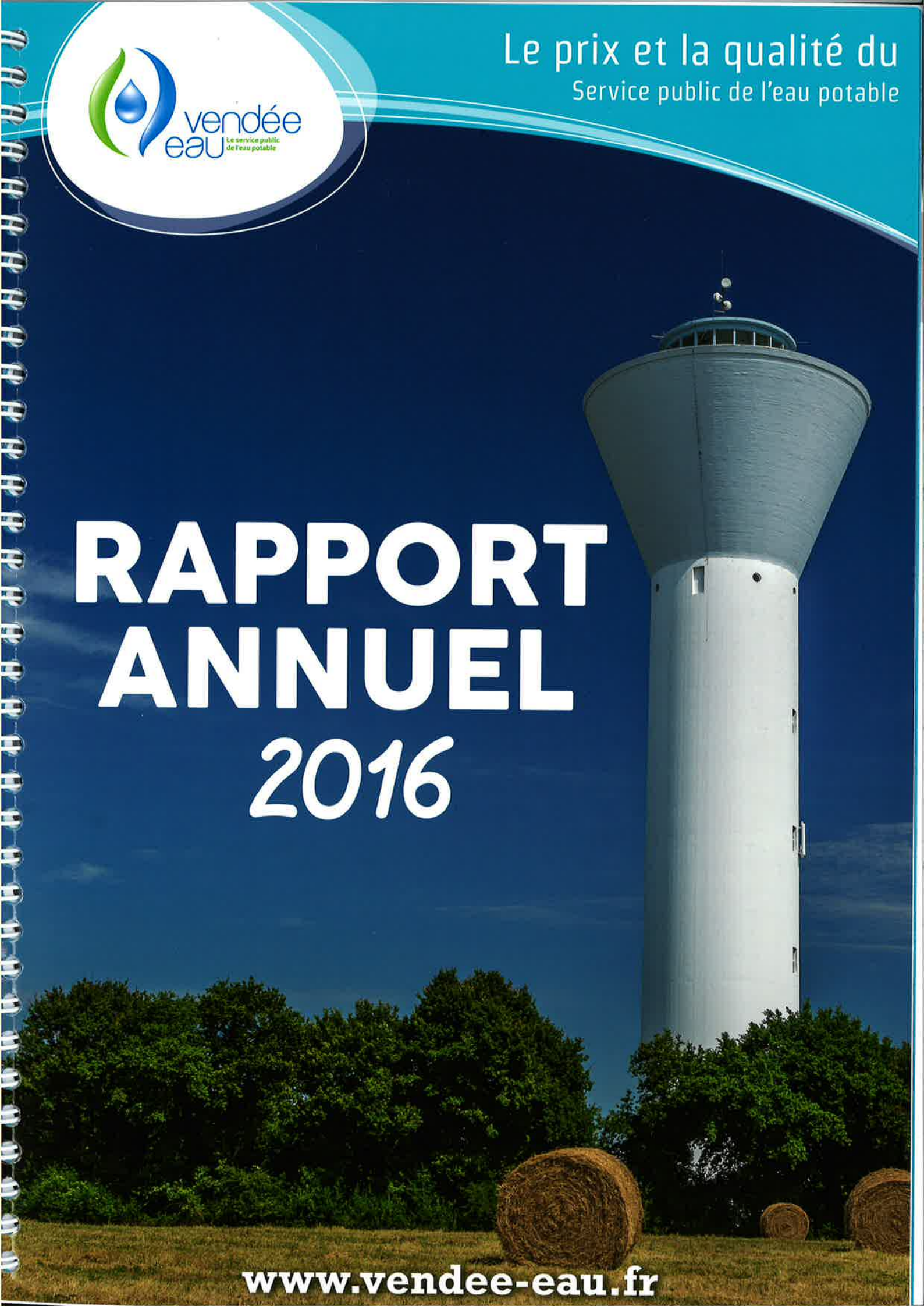

www.vendee-eau.fr

PRESENTATION DE VENDÉE EAU

L'HISTORIQUE

Entre 1936 et 1955 la plupart des communes de Vendée se sont organisées en Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable.

Afin de répondre à des besoins qui ont vite dépassé leurs limites territoriales, les Syndicats Intercommunaux ont créé en 1961 le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée (SDAEP de la Vendée).

Le 1er janvier 1999, une modification des statuts a conduit les Syndicats Intercommunaux à transférer la compétence « distribution de l'eau potable » au SDAEP de la Vendée.

Par délibération du 28 juin 2004, l'Assemblée Générale du SDAEP de la Vendée a décidé de donner au Syndicat le nom de **Vendée Eau** ; le siège social est situé à La Roche sur Yon, 57 rue Paul-Emile Victor.

Le 1er juin 2011, les 20 Syndicats Intercommunaux et les 2 communes adhérentes directes qui composaient **Vendée Eau**, ont réorganisé leur territoire pour former désormais 11 Syndicats Intercommunaux regroupant 276 communes de Vendée sur 282 que comptait le département.

Depuis, la commune de Challans a adhéré au SIAEP du MARAIS BRETON et des ILES le 1er mars 2013, la commune de Saint Mars la Réorthe a adhéré au SIAEP des DEUX MAINES le 1er avril 2015 ; et la commune de FONTENAY LE COMTE a adhéré au SIAEP de la FORET de MERVENT le 1er janvier 2016.
Ainsi en 2016, **Vendée Eau** fédèrait 266 communes sur les 269 que comptait le Département.

LA COMPOSITION

Vendée Eau, syndicat mixte, regroupe les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale suivants (voir carte page 5) :

01	SIAEP DU MARAIS BRETON ET DES ILES
02	SIAEP DE LA VALLEE DU JAUNAY
03	SIAEP DES OLONNES ET DU TALMONDAIS
04	SIAEP DE LA HAUTE VALLEE DE LA VIE
05	SIAEP VALLEE DU MARILLET
06	SIAEP PLAINE ET GRAON
07	SIAEP VALLEE DE LA SEVRE
08	SIAEP DES DEUX MAINES
09	SIAEP DE L'ANGLE GUIGNARD
10	SIAEP DE ROCHEREAU
11	SIAEP DE LA FORET DE MERVENT

Au 31 décembre 2016, les trois communes vendéennes suivantes n'adhéraient pas à **Vendée Eau** :

- SAINT PHILBERT de BOUAINE
- LA ROCHE sur YON
- ROCHESERVIERE

Les communes de ROCHESERVIERE et SAINT PHILBERT de BOUAINE adhèrent historiquement à Atlantic'eau, le syndicat départemental d'AEP de Loire Atlantique, étant alimentées en eau potable à partir de la Loire Atlantique depuis l'origine, avant la création du SDAEP de la Vendée.

Vendée Eau est administré par :

- 44 délégués (4 délégués pour chacun des 11 SIAEP) élus par les Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable adhérents, qui se réunissent en Assemblée Générale au moins trois fois l'an ;

- le Bureau est composé du Président et de 10 membres (suite aux élections lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2011, les 11 membres du Bureau sont les 11 Présidents des 11 SIAEP) ; il se réunit 8 à 10 fois par année pour exercer les délégations qui lui ont été confiées par le Comité Syndical et élaborer les dossiers présentés à la délibération de l'Assemblée Générale.

Le directeur et une équipe de 62 personnes forment les services administratifs et techniques de **Vendée Eau**, à la disposition du président et des élus.

LES COMPETENCES

Tous les Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable de Vendée ont transféré la compétence « distribution de l'eau potable » à **Vendée Eau** et ont conservé la compétence « production de l'eau potable ».

Les Syndicats Intercommunaux ont également pour mission de représenter **Vendée Eau** sur leur territoire et d'assurer les liens entre les Communes et **Vendée Eau**.

Nota : Les statuts des SIAEP de la Vallée du Jaunay et de la Haute Vallée de la Vie ont été modifiés au 31 Décembre 2016 (arrêtés préfectoraux n°2016-DRCTAJ/3-525 et n°2016-DRCTAJ/3-526 des 24 et 27 Octobre 2016). Le SIAEP de la Vallée du Jaunay restitue au 31 décembre 2016 la compétence «entretien et restauration des rivières et des zones humides» aux Communautés de Communes du Pays des Achards et du Pays de Saint Gilles; le SIAEP de la Haute Vallée de la Vie la restitue à la Communauté de Communes du Pays de Palluau et aux Communes d'Aizenay, Beaufou, Bellevigny, la Génétouze, les Lucs-sur-Boulogne et le Poiré-sur-Vie.
Ces Communautés de Communes et Communes ont ensuite la possibilité d'adhérer au Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Ainsi, **Vendée Eau** est directement responsable de la distribution de l'eau potable aux abonnés situés sur le territoire des communes adhérentes. Il exerce les prérogatives suivantes :

- l'établissement du règlement du Service de distribution d'eau potable qui définit les conditions d'exécution du Service proposé aux abonnés ;

- la fixation annuellement des tarifs du Service de l'eau potable, en rappelant qu'ils sont les mêmes pour l'ensemble des abonnés ;

- la réalisation, en tant que maître d'ouvrage, des investissements pour les extensions, le renforcement et le renouvellement des réseaux et des ouvrages, nécessaires à la distribution de l'eau potable ;

- le choix du type de gestion du Service et des exploitants à qui il confie l'exploitation au quotidien du Service de distribution de l'eau potable.

Vendée Eau achète toute l'eau potable produite par les Syndicats Intercommunaux producteurs adhérents ; le prix annuel de vente de l'eau est établi contractuellement pour assurer l'équilibre des comptes d'exploitation des Syndicats Intercommunaux.

Vendée Eau achète également de l'eau potable à des collectivités voisines non adhérentes, principalement Eau Potable Sud Loire (usine de Basse Goulaine).

Nota : Les Syndicats Intercommunaux d'AEP de Vendée, n'ayant pas la compétence « distribution de l'eau potable », n'établissent pas de Rapport annuel propre sur le Prix et la Qualité du Service.

Territoire des 11 Syndicats Intercommunaux AEP adhérents à Vendée Eau

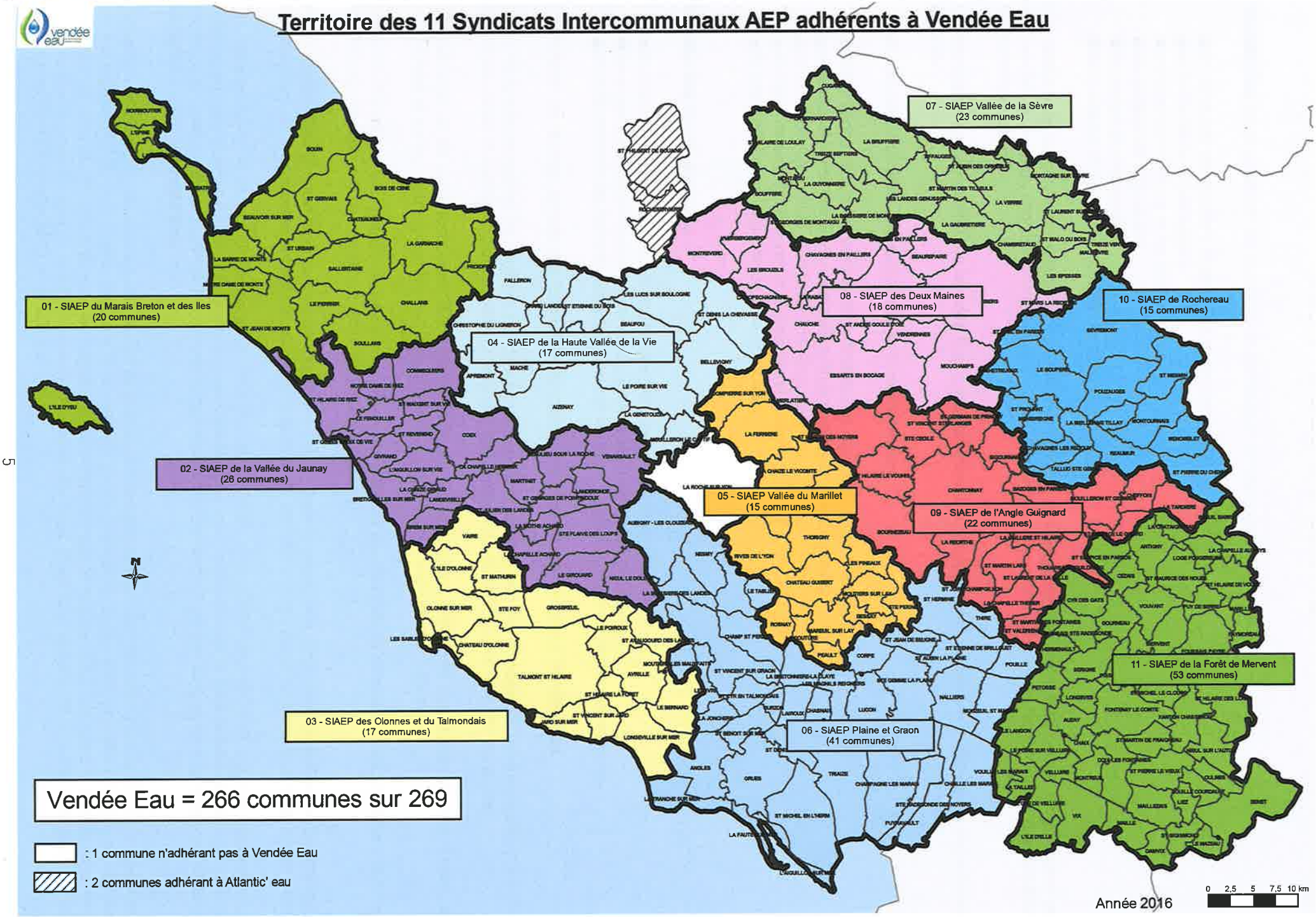

LES MODES DE GESTION

Vendée Eau est propriétaire des ouvrages de distribution de l'eau potable à savoir :

- les conduites de transfert, d'adduction et de distribution,
- les branchements particuliers,
- les réservoirs sur tour et les bâches au sol,
- les stations de surpression,
- les postes de chloration,
- les ouvrages annexes (chambres de comptage, etc ...).

Il en confie l'exploitation à des sociétés privées, par des contrats de Délégation de Service Public dits « de gérance » ou des marchés de services, chacun correspondant à un secteur géographique local regroupant les communes d'un Syndicat Intercommunal donné.

Les exploitants sont rémunérés par **Vendée Eau** par un prix fonction principalement du nombre d'abonnés et des volumes facturés.

Les prestations confiées aux exploitants sont essentiellement :

- le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des ouvrages et des réseaux,
- le renouvellement des équipements électromécaniques et des compteurs,
- la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- le recouvrement des factures et la première relance,
- la responsabilité de la qualité de l'eau distribuée.

Vendée Eau assure quant à lui :

- le renouvellement du génie civil, des canalisations et des branchements,
- les extensions, modernisations et mises au normes des ouvrages et des réseaux,
- le recouvrement des factures non encaissées par les exploitants et la prise en charge des impayés.

L'intégralité des recettes perçues par les exploitants auprès des abonnés est reversée à **Vendée Eau**.

Nota : de la même manière, les Syndicats Intercommunaux confient l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable (barrages, usines et captages) à des sociétés privées, par des contrats de gérance ou des marchés de service.

Les ouvrages et les exploitants pour 2016 figurent dans les tableaux (page 8 pour la distribution et page 9 pour la production) et sur les cartes (page 10 pour la distribution et page 11 pour la production) qui suivent.

Les dates d'échéance des contrats de délégations de service public et des marchés de service figurent également dans les tableaux (page 8 pour la distribution et page 9 pour la production).

Au 1er janvier 2016, 13 nouveaux marchés de service ont débuté pour la production d'eau potable et 8 nouveaux contrats de délégation de service public ont débuté pour la distribution ; ce sont donc 21 nouveaux contrats qui ont été mis en place.

Un cas particulier : le contrat d'affermage de VEOLIA avec le SIAEP de la FORET de MERVENT pour la production au captage du Gros Noyer à Fontenay le Comte et avec **Vendée Eau** pour la distribution de l'eau potable sur la commune de Fontenay le Comte, a été transféré par la commune de Fontenay le Comte au 1er janvier 2016 en corrolaire de son adhésion au SIAEP local et à **Vendée Eau.**

Le contrat de délégation de service public de distribution de l'eau potable de Lyonnaise des Eaux (groupe SUEZ actuellement) pour le secteur VALLEE de la SEVRE, débuté le 1er janvier 2012 pour une durée de 12 ans, a été transféré à la société Nantaise des Eaux en date du 1er mai 2016, suite au rachat de cette dernière par le groupe SUEZ, de sorte à disposer d'un seul interlocuteur au sein du groupe SUEZ en Vendée, Nantaise des Eaux étant déjà titulaire de 2 autres contrats pour les secteurs de l'ANGLE GUIGNARD et de ROCHEREAU.

REPARTITION des EXPLOITANTS par SECTEUR de DISTRIBUTION
et DATES d'ECHEANCE des CONTRATS de DELEGATION DE SERVICE PUBLIC et AFFERMAGES
SITUATION 2016

N° de contrat	Nom du Contrat	Nombre de Communes	Exploitant	Date d'effet du contrat	Date d'échéance du contrat
1	MARAIS BRETON ET DES ILES	20	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
2	VALLEE DU JAUNAY	26	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
3	OLONNES ET TALMONDAIS	17	VEOLIA	01/01/2012	31/12/2023
4	HAUTE VALLEE DE LA VIE	17	STGS	01/01/2016	31/12/2029
5	VALLEE DU MARILLET	15	VEOLIA	01/01/2016	31/12/2029
6	PLAINE ET GRAON	42	SAUR	01/01/2016	31/12/2023
7	VALLEE DE LA SEVRE	22	NANTAISE DES EAUX	01/01/2012	31/12/2023
8	DEUX MAINES	18	VEOLIA	01/01/2012	31/12/2023
9	ANGLE GUIGNARD	22	NANTAISE DES EAUX	01/01/2016	31/12/2029
10	ROCHEREAU	15	NANTAISE DES EAUX	01/01/2012	31/12/2023
11	FORET DE MERVENT	52	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
11 bis	FONTENAY LE COMTE	1	VEOLIA	01/01/2008	31/12/2022
		267*			

** La commune de Rives de l'Yon est présente sur 2 contrats, VEOLIA pour le secteur VALLEE du MARILLET pour l'ancienne commune de Saint Florent des Bois et SAUR pour le secteur PLAINE et GRAON pour l'ancienne commune de Chaillé sous les Ormeaux.*

REPARTITION des EXPLOITANTS des USINES de TRAITEMENT
et DATES d'ECHEANCE des CONTRATS de MARCHES de SERVICES et AFFERMAGES
SITUATION 2016

Syndicat Intercommunal		Usine de traitement ou Captage	Exploitant	Date d'effet du contrat	Date d'échéance du contrat
01	SIAEP DU MARAIS BRETON ET DES ILES	Verie	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
02	SIAEP DE LA VALLEE DU JAUNAY	Villeneuve	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
		Jaunay	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
03	SIAEP DES OLONNES ET DU TALMONDAIS	Finfarine	SAUR	01/01/2013	31/12/2023
04	SIAEP DE LA HAUTE VALLEE DE LA VIE	Apremont	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
05	SIAEP VALLEE DU MARILLET	Marillet	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
06	SIAEP PLAINE ET GRAON	Graon	SAUR	01/01/2016	31/12/2023
		Ste Germaine	SAUR	01/01/2016	31/12/2023
07	SIAEP VALLEE DE LA SEVRE	Martyrs	SUEZ	01/01/2012	31/12/2023
08	SIAEP DES DEUX MAINES	Bultière – Renaudière	VEOLIA	01/01/2012	31/12/2023
09	SIAEP DE L'ANGLE GUIGNARD	Angle Guignard	SUEZ	01/01/2016	31/12/2029
		Thouarsais – Fontebert – La Bonninière	NANTAISE DES EAUX	01/01/2016	31/12/2029
10	SIAEP DE ROCHEREAU	Rochereau	VEOLIA	01/01/2016	31/12/2023
		Pommeraie - Tail	NANTAISE DES EAUX	01/01/2016	31/12/2023
11	SIAEP DE LA FORET DE MERVENT	Balingue	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
		Lesson - St Martin des Fontaines	SAUR	01/01/2016	31/12/2029
		Gros Noyer	VEOLIA	01/01/2008	31/12/2022

Les exploitants de la distribution de l'eau potable à compter du 1er mai 2016

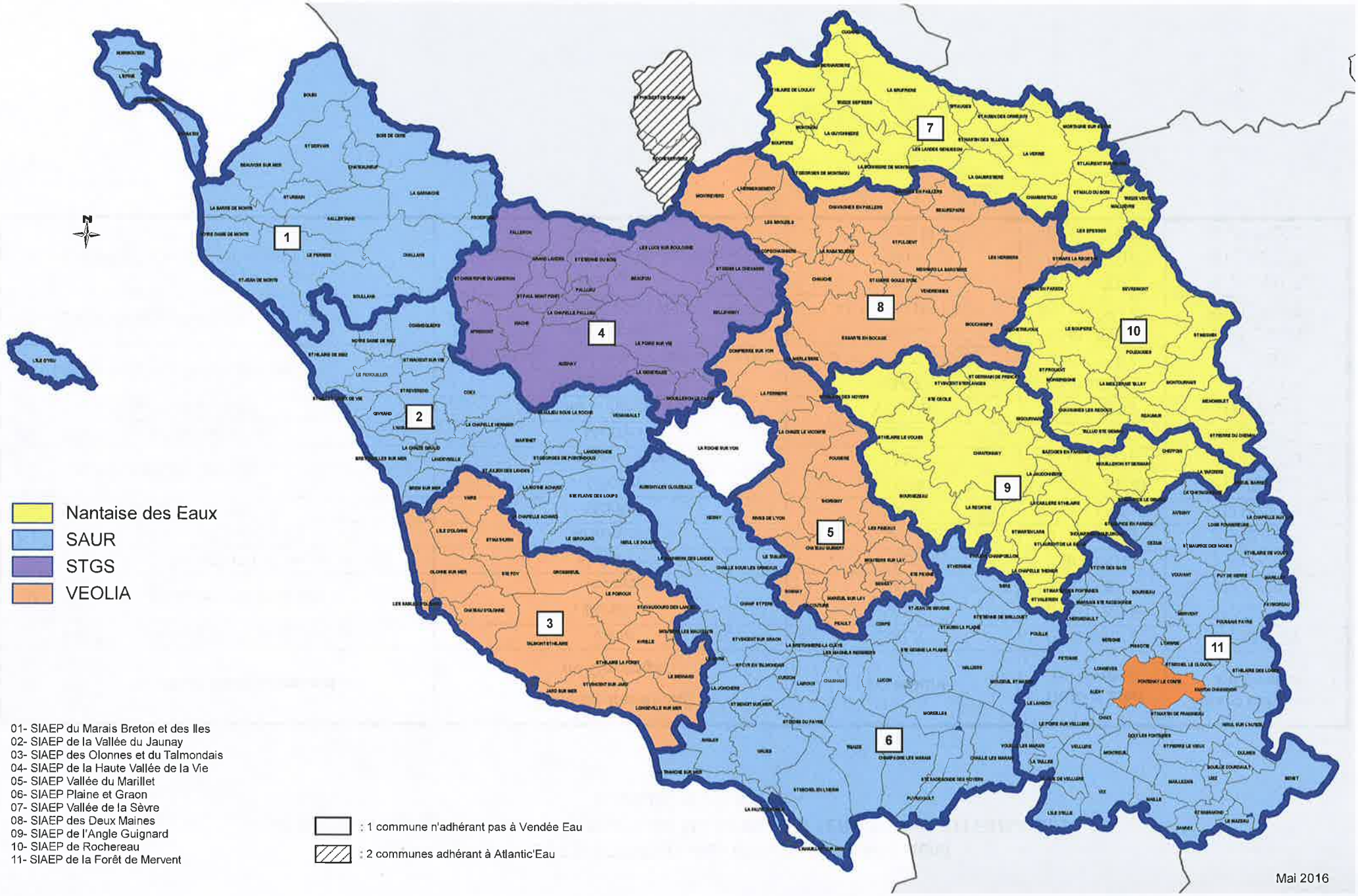

Les opérateurs privés en charge de la gestion des unités de production d'eau potable, pour les 11 SIAEP producteurs au sein de Vendée Eau, à compter du 1er janvier 2016

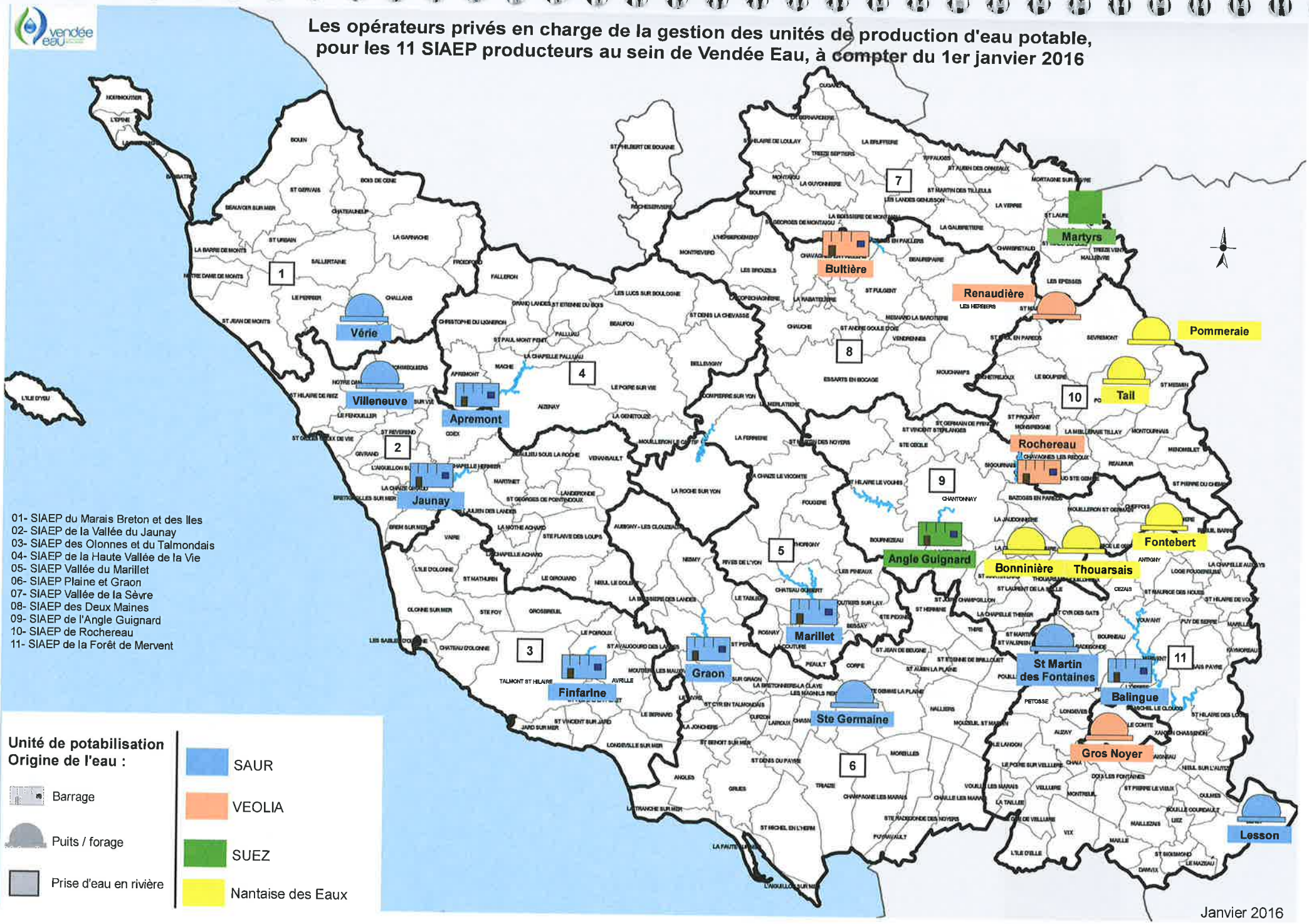

Evolution du nombre d'abonnés

(tous abonnés confondus)

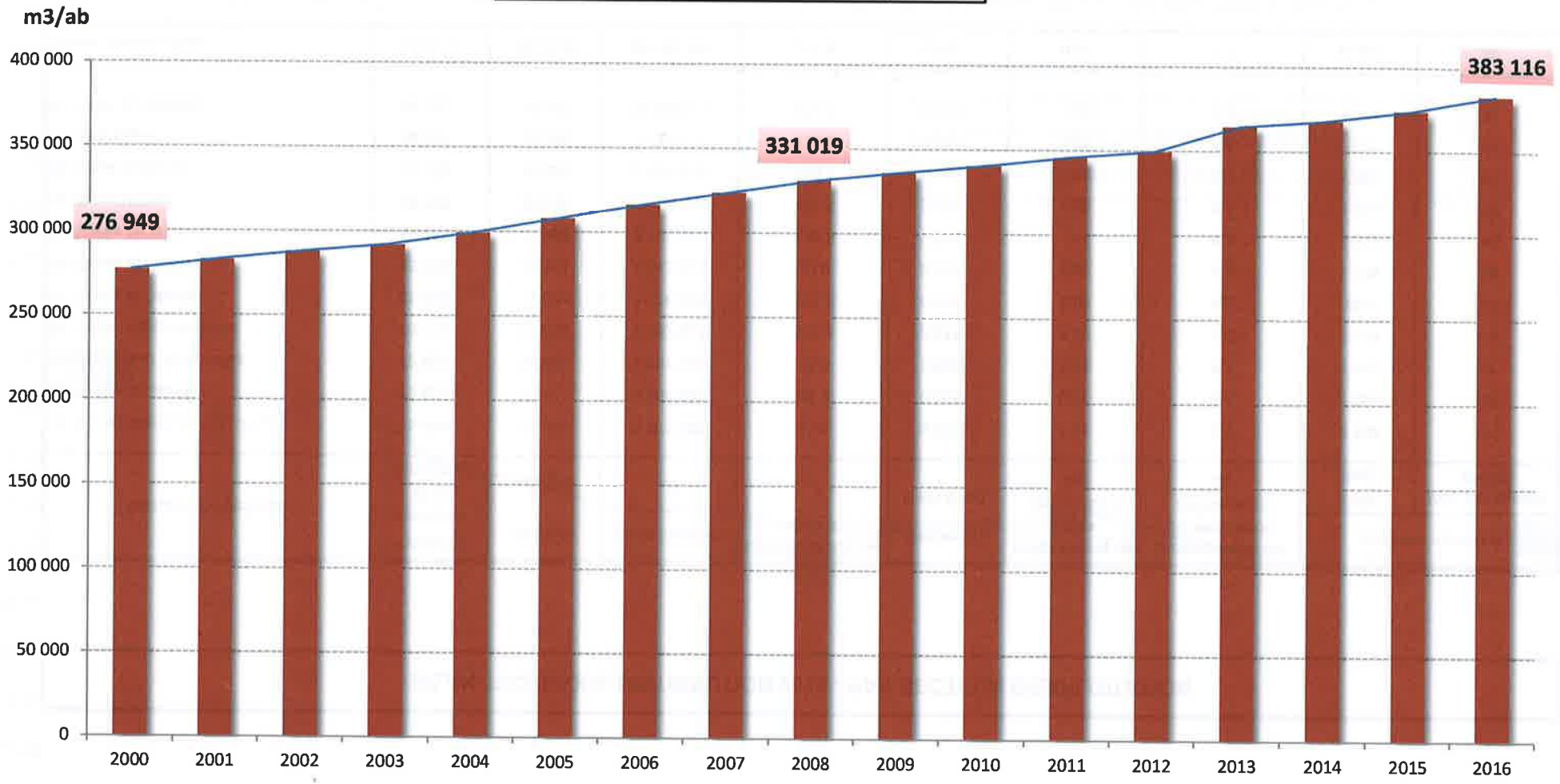

Evolution de la consommation totale des abonnés

(tous abonnés confondus)

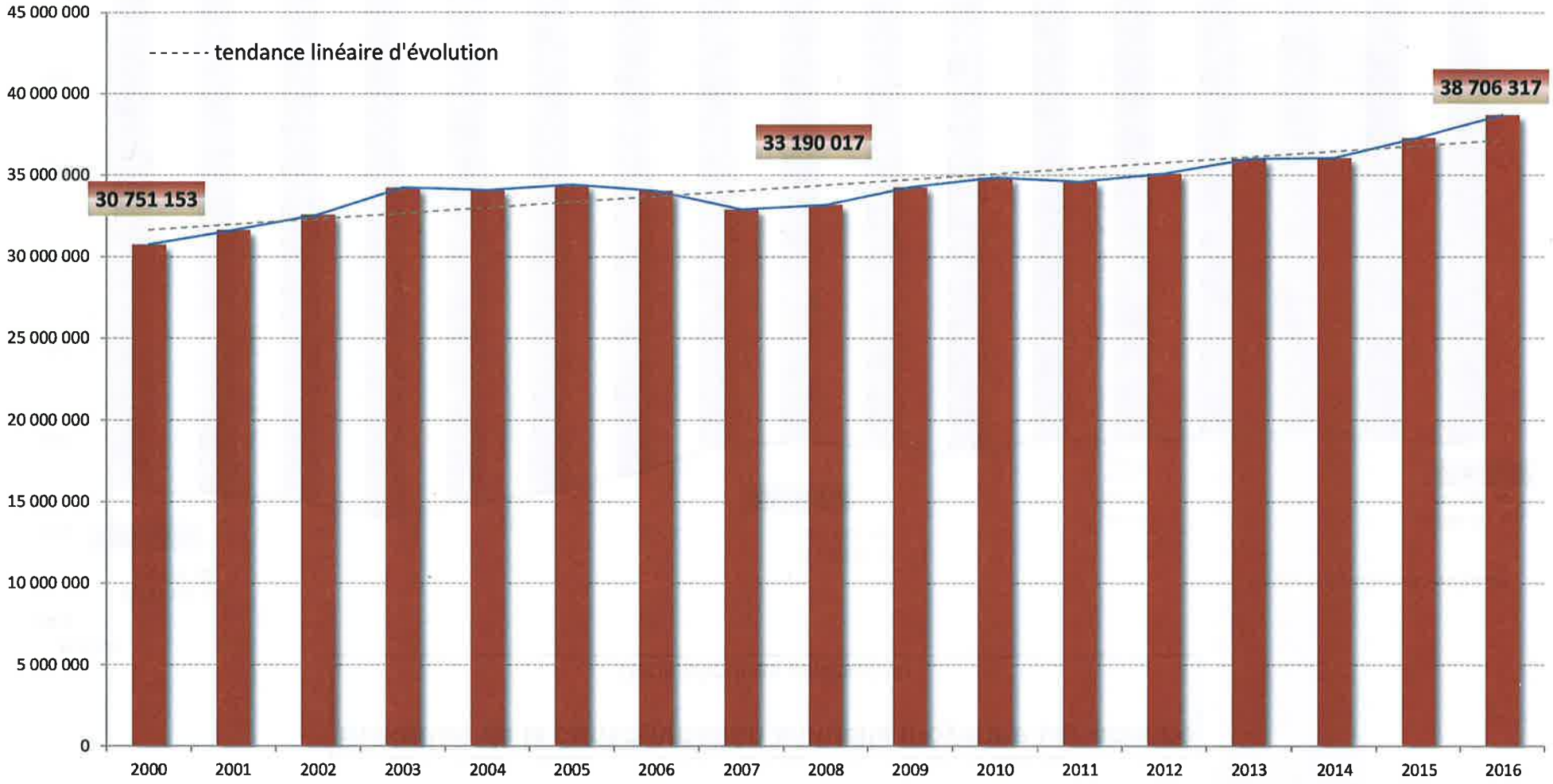

LE BILAN ANNUEL

Le bilan annuel 2016 de la qualité de l'eau distribuée établi par l'ARS fait apparaître les points principaux suivants :

1 - La très bonne qualité bactériologique des eaux distribuées dans le département, avec 99,9% des analyses conformes pour 1 752 analyses réalisées par l'ARS sur les réseaux de distribution d'eau potable, soit 1 seul prélèvement non conforme ; le prélèvement de contrôle a immédiatement montré un retour à une situation conforme.

2 - L'eau distribuée en Vendée, majoritairement issue d'eau de surface, est souvent « peu calcaire » avec des duretés comprises entre 10 et 20°F obtenues après reminéralisation de l'eau dans les usines de potabilisation, avant mise en distribution.
Les eaux souterraines issues du bassin géologique calcaire (par exemple les captages de Sainte Germaine à Luçon et de St Martin des Fontaines), présentent une dureté plus élevée entre 20 et 30°F ; il est conseillé de ne pas chauffer ces eaux à plus de 60°C pour l'eau chaude sanitaire, afin de limiter les dépôts de calcaire dans les appareils sanitaires et la robinetterie.

3 - Une très bonne qualité pour le paramètre « nitrates » : les teneurs moyennes en nitrates observées dans l'eau distribuée sont globalement comprises entre 10 et 25 mg/l.
En 2016, la limite de qualité de 50 mg/l a été respectée en permanence pour toutes les eaux distribuées par **Vendée Eau**.

4 - Une bonne qualité vis-à-vis des pesticides : les teneurs observées sont conformes à la valeur limite réglementaire, à l'exception de 3 dépassements de la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l sur des prélèvements en sortie de 3 stations de production.
Deux dépassements en métaldéhyde (traitement anti-limaces) sur les secteurs alimentés par le captage de St Martin des Fontaines et l'usine de la Balingue, la durée du dépassement est estimée entre 5 à 21 jours (maximum relevé à 0,12 µg/l et 0,15µg/l). Un dépassement en métolachlore ESA (désherbant) sur les secteurs alimentés par l'usine de Basse Goulaine (44), la durée est estimée à 27 jours (maximum relevé à 0,15 µg/l).

5 - Pour le paramètre THM, quatre dépassements limités et de courtes durées ont été observées en 2016. Les trihalométhanes (THM) sont des sous produits de désinfection de l'eau, dont la limite de qualité est fixée à 100 µg/l.
Un dépassement sur l'Ile d'Yeu (104 µg/l) pour une durée estimée à 27 jours, deux dépassements sur Les Sables d'Olonnes et Talmont Saint Hilaire (104 et 112 µg/l) pour une durée estimée de 9 et 18 jours respectivement.
Les actions correctives mises en place ont permis un retour rapide à une situation conforme.

6 - Aucun dépassement de la limiste règlementaire n'a été observé en 2016 pour la paramètre bromates, les valeurs en bromates mesurées étant généralement inférieures à 5 µg/l.
Les bromates sont également des sous produits de désinfection de l'eau, ayant deux origines possibles : l'oxydation des ions bromures naturellement présents dans les eaux brutes lors de l'ozonation ou la présence d'impuretés dans les solutions d'eau de Javel utilisées pour la désinfection des eaux. Leur limite de qualité est fixée à 10 µg/l.

LE BILAN FINANCIER

Le bilan financier d'exploitation est établi à partir des recettes et des dépenses du Compte Administratif 2016.

Recettes (Euros Hors Taxes)	
- Ventes d'eau aux abonnés	74 250 000,00 €
- Factures impayées remises au Trésorier	556 429,40 €
- Ventes d'eau hors Vendée Eau	1 250 000,00 €
- Autres recettes	1 560 147,43 €
- Reprises sur subventions	5 757 434,06 €
- Redevance Agence de l'Eau	8 800 000,00 €
	92 174 010,89 €
- Excédent CA année n-1	5 083 809,97 €
- Recettes sur exercices antérieurs	- 67 216, 59 €
	97 190 604,27 €

Dépenses (Euros Hors Taxes)	
- Rémunération des exploitants	16 800 000,00 €
- Achats d'eau aux SIAEP	23 649 335,58 €
- Achats d'eau hors Vendée Eau	1 550 000,00 €
- Intérêts de la dette	225 284,30 €
- Dotations aux amortissements	20 488 619,05 €
- Charges de personnel	3 073 691,63 €
- Autres dépenses – Frais Généraux	824 450,55 €
– Eau Potable	877 396,29 €
– Admission non valeur et abandon de créances	218 377,97 €
- Redevance Agence de l'Eau	8 800 000,00 €
	76 507 155,37 €
- Dépenses sur exercices antérieurs	- 249 403,29 €
	76 257 752,08 €

L'excédent d'exploitation propre à l'exercice 2016, soit 15 666 855,52 €, ajouté au résultat relatif aux exercices antérieurs, soit + 5 265 966,67 €, donne un résultat d'exploitation global cumulé à la fin de l'exercice 2016 de 20 932 852,19 €.

Le Comité Syndical se réunira en Assemblée Générale le 22 juin 2017 pour décider d'affecter l'excédent d'exploitation du Compte Administratif 2016 de **Vendée Eau** dans le budget 2017. La proposition d'affectation du Bureau de **Vendée Eau** sera :

- 1 943 472,82 € en couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement au compte 1068 (recettes d'investissement) ;
- 13 500 000,00 € en dotation complémentaire en réserve au compte 1068 (recettes d'investissement) ;
- 5 489 379,37 € en excédent de fonctionnement reporté au compte 002 (recettes d'exploitation).

L'ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette 2016 est joint en annexe II ; il fait apparaître les annuités suivantes :

Vendée Eau et les 11 SIAEP

- Capital	4 991 066,15 €
- Intérêts	+ 1 157 358,88 €
Montant total	6 148 425,03 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 est de 16 860 988,73 € pour **Vendée Eau** et 56 475 678,08 € pour la somme des 11 SIAEP, soit au total 73 336 666,81 €.

Il se décompose de la façon suivante :

Emprunts bancaires :

- Encours au 31 décembre 2015	41 779 822,96 €
- Nouveaux emprunts 2016	+ 3 600 000,00 €
- Emprunts Fontenay le Comte	+ 483 737,43 €
- Capital remboursé en 2016	- 3 304 911,48 €
Montant total	42 558 648,91 €

Avance Remboursable AELB :
(taux 0% sur 15 ans)

- Encours au 31 décembre 2015	30 429 817,45 €
- Nouvelles avances 2016	+ 2 034 355,12 €
- Capital remboursé en 2016	- 1 686 154,67 €
Montant total	30 778 017,90 €

Situation Globale :

- Encours au 31 décembre 2015	72 209 640,41 €
- Nouveaux emprunts bancaires 2016	+ 3 600 000,00 €
- Nouvelles avances remb. AELB 2016	+ 2 034 355,12 €
- Emprunts Fontenay le Comte	+ 483 737,43 €
- Capital remboursé en 2016	- 4 991 066,15 €
Montant total	73 336 666,81 €

LES TRAVAUX

Le programme d'investissement 2016 de **Vendée Eau** s'élève à 31 840 000 € H.T.
Il se décompose suivant le détail ci-après :

Interconnexions, extensions, renforcements comptages, amélioration qualité des eaux	3 890 000 €
Réhabilitations d'ouvrages	4 165 000 €
Renouvellements de réseaux	8 890 000 €
Déplacements de réseaux charge Vendée Eau	30 000 €
Déplacements de réseaux routes départementales	25 000 €
	17 000 000 €
Déploiement radio-relève 1ère tranche	6 500 000 €
Renforcement AEP Nord-Est Vendée	600 000 €
Programme N+1	400 000 €
Nouvelles dessertes AEP	4 450 000 €
Branchements neufs délégataires	2 000 000 €
	13 950 000 €
Compteurs neufs délégataires	600 000 €
Autres dépenses	290 000 €
	890 000 €
	31 840 000 €

L'essentiel des investissements ne bénéficie plus de subventions mais uniquement de participations financières pour les travaux neufs ; l'ensemble de ces recettes s'élève à 5 790 000 €, soit 18.2 % du montant des dépenses, suivant le détail ci-après :

Poteaux d'incendie et Branchements	130 000 €
Remboursements Département - RD déplac^{t} conduites	60 000 €
Subventions AELB	200 000 €
Participations nouvelles dessertes AEP	3 400 000 €
Participations branchements neufs délégataires	2 000 000 €
	5 790 000 €

SIAEP DE ROCHEREAU

LE SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE ROCHEREAU REGROUPE 15 COMMUNES :

BOUPERE (le)
CHAVAGNES LES REDOUX
MEILLERAIE-TILLAY (la)
MENOMBLET
MONSIREIGNE
MONTOURNAIS
POUZAUGES
REAUMUR
ROCHETREJOUX
SAINT MESMIN
SAINT PAUL EN PAREDS
SAINT PIERRE DU CHEMIN
SAINT PROUANT
SEVREMONT
TALLUD SAINTE GEMME

PROGRAMME DE TRAVAUX 2016
1ère PARTIE, 2ème PARTIE, 3ème PARTIE

Ouvrages et réseaux
Adduction et distribution d'eau potable

Secteur ROCHERLAU

Chapitre	Nature de l'opération	Montant
IIA - Renouvellement de réseaux non lié à des travaux de voirie	Pouzauges - rue des Ecluses	20 000
	Monsireigne - VC de Broue à Poculière	45 000
	La Meilleraie Tillay - RD 113, Carrière / Vallereau - Régoutière	50 000
	Tallud Ste Gemme, Réaumur, Montournais et la Meilleraie Tillay - équipements PN 25 liés à la création du pompage Tallud vers le Plessis Foubert	80 000
	Réaumur - la Viallière	45 000

Chapitre	Nature de l'opération	Montant
IIB - Renouvellement de réseaux lié aux aménagements de bourg et de voirie	Montournais - rue de Plaisance	30 000
	Pouzauges - rue du Vieux Bourg	30 000

Montant total des travaux 300 000 €

SIAEP ROCHEREAU

Répartition moyenne des alimentations pendant l'année 2016 :

- mélange 90% Rochereau + apport Mervent
- mélange 90% Tail + apport Mervent
- Pommeraie (25%) et Rochereau (75%)
- 100 % Mervent
- 100 % Rochereau

ARS Pays de Loire
Délégation Territoriale de la Vendée
mise à jour avril 2017

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée

Résultats statistiques du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Distribution 2016

Collectivité : VENDEE EAU
Unité de Gestion : SIAEP DE ROCHEREAU
Exploitant : NANTAISE DES EAUX SERVICES
Installation : RESERVOIR DU MARCHAIS
UDI 000075

Famille	Code	Nom	Unité	Nb.	Min	Moy	Max	Exigences de qualité			
								Références		Limites	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	GT22_68	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	11	0,00	1,64	7,00				
	GT36_44	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	11	0,00	0,55	3,00				
	CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	11	0,00	0,00	0,00		0		
	BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	11	0,00	0,00	0,00		0		
	STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	11	0,00	0,00	0,00				0
	ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	11	0,00	0,00	0,00				0
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	TEAU	Température de l'eau	°C	11	9,90	14,55	21,00		25		
	TEMP_PH	Température de mesure du pH	°C	11	17,10	22,21	26,10				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	ASP	Aspect (qualitatif)	qualit.	11	0,00	0.00	0,00				
	COUL	Coloration	mg/L Pt	10	0,00	0,20	2,00		15		
	COULQ	Couleur (qualitatif)	qualit.	1	0,00	0,00	0,00				
	ODQ	Odeur (qualitatif)	qualit.	11	0,00	0,00	0,00				
	SAVQ	Saveur (qualitatif)	qualit.	11	0,00	0,00	0,00				
	TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	11	0,00	0,03	0,31		2		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	CL2LIB	Chlore libre	mg/LCl2	11	0,00	0,37	0,90				
	CL2TOT	Chlore total	mg/LCl2	11	0,10	0,43	1,00				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	PH	pH	unitépH	11	7,40	7,75	8,20	6,5	9		
	TH	Titre hydrotimétrique	°f	6	11,40	13,05	14,00				
MINERALISATION	CA	Calcium	mg/L	6	36,30	42,87	47,20				
	CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	11	335,00	365,36	401,00	200	1100		
	MG	Magnésium	mg/L	6	5,41	5,73	6,12				
FER ET MANGANESE	FET	Fer total	µg/l	11	0,00	4,00	44,00		200		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	11	0,00	0,00	0,02		0,1		
	NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	11	0,00	25,55	32,00				50
	NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	1	0,00	0,00	0,00				0,5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	SB	Antimoine	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				5
	CD	Cadmium	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				5
	CRT	Chrome total	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				50
	CU	Cuivre	mg/L	1	0,14	0,14	0,14		1		2
	NI	Nickel	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				20
	PB	Plomb	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	BRF	Bromoforme	µg/l	1	2,70	2,70	2,70				100
	DBRMCL	Chlorodibromométhane	µg/l	1	5,20	5,20	5,20				100
	CLF	Chloroforme	µg/l	1	2,60	2,60	2,60				100
	DCLMBR	Dichloromonobromométhane	µg/l	1	3,40	3,40	3,40				100
	THM4	Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	1	14,00	14,00	14,00				100
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	CLVYL	Chlorure de vinyl monomère	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				0,5

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée

Résultats statistiques du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Distribution 2016

Collectivité : VENDEE EAU
Unité de Gestion : SIAEP DE ROCHEREAU
Exploitant : NANTAISE DES EAUX SERVICES
Installation : RESERVOIR DU PLESSIS FOUBERT
UDI 000076

Famille	Code	Nom	Unité	Nb.	Min	Mov	Max	Exigences de qualité			
								Références		Limites	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	GT22_68	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	10	0,00	5,80	36,00				
	GT36_44	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	10	0,00	6,80	26,00				
	CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	10	0,00	0,00	0,00		0		
	BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	10	0,00	0,00	0,00		0		
	STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	10	0,00	0,00	0,00				0
	ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	10	0,00	0,00	0,00				0
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	TEAU	Température de l'eau	°C	10	8,60	15,70	23,00		25		
	TEMP_PH	Température de mesure du pH	°C	10	19,10	22,24	24,70				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	ASP	Aspect (qualitatif)	qualit.	10	0,00	0,00	0,00				
	COUL	Coloration	mg/L Pt	9	0,00	2,00	7,00		15		
	COULF	Coloration après filtration simple	mg/L Pt	1	0,00	0,00	0,00		15		
	ODQ	Odeur (qualitatif)	qualit.	10	0,00	0,00	0,00				
	SAVQ	Saveur (qualitatif)	qualit.	10	0,00	0,00	0,00				
	TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	10	0,00	0,13	0,77		2		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	CL2LIB	Chlore libre	mg/LCl2	10	0,10	0,40	0,83				
	CL2TOT	Chlore total	mg/LCl2	10	0,17	0,51	0,93				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	PH	pH	unitépH	10	7,90	8,12	8,30	6,5	9		
MINERALISATION	CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	10	328,00	469,40	578,00	200	1100		
FER ET MANGANESE	FET	Fer total	µg/l	10	0,00	23,90	171,00		200		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	10	0,00	0,00	0,00		0,1		
	NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	3	4,70	22,90	36,00				50
	NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	1	0,00	0,00	0,00				0,5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	SB	Antimoine	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				5
	CD	Cadmium	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				5
	CRT	Chrome total	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				50
	CU	Cuivre	mg/L	1	0,14	0,14	0,14		1		2
	NI	Nickel	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				20
	PB	Plomb	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	BRF	Bromoforme	µg/l	1	4,30	4,30	4,30				100
	DBRMCL	Chlorodibromométhane	µg/l	1	15,00	15,00	15,00				100
	CLF	Chloroforme	µg/l	1	12,00	12,00	12,00				100
	DCLMBR	Dichloromonobromométhane	µg/l	1	15,00	15,00	15,00				100
	THM4	Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	1	46,00	46,00	46,00				100
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	CLVYL	Chlorure de vinyl monomère	µg/l	1	0,00	0,00	0,00				0,5

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée

Résultats statistiques du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Distribution 2016

Collectivité : VENDEE EAU
Unité de Gestion : SIAEP DE ROCHEREAU
Exploitant : NANTAISE DES EAUX SERVICES
Installation : ROCHEREAU OUEST
UDI 000079

Famille	Code	Nom	Unité	Nb.	Min	Moy	Max	Exigences de qualité Références		Limites	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	GT22_68	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	21	0,00	30,24	300,00				
	GT36_44	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	21	0,00	23,90	300,00				
	CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	21	0,00	7,48	100,00		0		
	BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	21	0,00	0,00	0,00		0		
	STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	21	0,00	0,00	0,00				0
	ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	21	0,00	0,00	0,00				0
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	TEAU	Température de l'eau	°C	21	8,60	14,75	22,70		25		
	TEMP_PH	Température de mesure du pH	°C	18	18,50	21,96	25,80				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	ASP	Aspect (qualitatif)	qualit.	18	0,00	0,00	0,00				
	COUL	Coloration	mg/L Pt	16	0,00	1,69	6,00		15		
	COULQ	Couleur (qualitatif)	qualit.	2	0,00	0,00	0,00				
	ODQ	Odeur (qualitatif)	qualit.	18	0,00	0,00	0,00				
	SAVQ	Saveur (qualitatif)	qualit.	18	0,00	0,00	0,00				
	TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	18	0,00	0,11	0,48		2		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	CL2LIB	Chlore libre	mg/LCl2	21	0,00	0,19	0,62				
	CL2TOT	Chlore total	mg/LCl2	21	0,06	0,31	0,69				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	PH	pH	unitépH	18	7,90	8,14	8,30	6,5	9		
MINERALISATION	CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	18	445,00	492,67	570,00	200	1100		
FER ET MANGANESE	FET	Fer total	µg/l	18	0,00	11,94	114,00		200		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	18	0,00	0,00	0,01		0,1		
	NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	8	2,00	18,79	35,00				50
	NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	2	0,00	0,00	0,00				0,5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	SB	Antimoine	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CD	Cadmium	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CRT	Chrome total	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				50
	CU	Cuivre	mg/L	2	0,01	0,02	0,04		1		2
	NI	Nickel	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				20
	PB	Plomb	µg/l	2	0,00	0,80	1,60				10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	BRF	Bromoforme	µg/l	2	4,40	5,15	5,90				100
	DBRMCL	Chlorodibromométhane	µg/l	2	10,00	11,00	12,00				100
	CLF	Chloroforme	µg/l	2	2,80	4,15	5,50				100
	DCLMBR	Dichloromonobromométhane	µg/l	2	6,10	7,05	8,00				100
	THM4	Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	2	25,00	27,50	30,00				100
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	CLVYL	Chlorure de vinyl monomère	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				0,5

Réservoir Puy Lambert- UDI 000088

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée

Résultats statistiques du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Distribution 2016

Collectivité : VENDEE EAU
Unité de Gestion : SIAEP DE ROCHEREAU
Exploitant : NANTAISE DES EAUX SERVICES
Installation : RESERVOIR PUY LAMBERT
UDI 000088

Famille	Code	Nom	Unité	Nb.	Min	Moy	Max	Exigences de qualité Références		Limites	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	GT22_68	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	17	0,00	25,94	300,00				
	GT36_44	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	17	0,00	3,88	13,00				
	CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	17	0,00	0,29	4,00		0		
	BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	17	0,00	0,00	0,00		0		
	STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	17	0,00	0,00	0,00				0
	ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	17	0,00	0,00	0,00				0
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	TEAU	Température de l'eau	°C	17	9,30	16,17	23,10		25		
	TEMP_PH	Température de mesure du pH	°C	13	20,00	23,40	28,80				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	ASP	Aspect (qualitatif)	qualit.	13	0,00	0,00	0,00				
	COUL	Coloration	mg/L Pt	12	0,00	1,00	3,00		15		
	COULQ	Couleur (qualitatif)	qualit.	1	0,00	0,00	0,00				
	ODQ	Odeur (qualitatif)	qualit.	13	0,00	0,00	0,00				
	SAVQ	Saveur (qualitatif)	qualit.	13	0,00	0,00	0,00				
	TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	13	0,00	0,11	0,95		2		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	CL2LIB	Chlore libre	mg/LCl2	17	0,00	0,10	0,47				
	CL2TOT	Chlore total	mg/LCl2	17	0,00	0,19	0,53				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	PH	pH	unitépH	13	7,00	7,75	8,10	6,5	9		
	TH	Titre hydrotimétrique	°f	6	13,60	15,63	19,30				
MINERALISATION	CA	Calcium	mg/L	6	41,90	49,40	61,50				
	CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	13	292,00	431,38	578,00	200	1100		
	MG	Magnésium	mg/L	6	6,89	8,00	9,46				
FER ET MANGANESE	FET	Fer total	µg/l	13	0,00	17,00	78,00		200		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	13	0,00	0,00	0,01		0,1		
	NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	6	3,60	16,55	28,00				50
	NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	2	0,00	0,00	0,00				0,5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	SB	Antimoine	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CD	Cadmium	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CRT	Chrome total	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				50
	CU	Cuivre	mg/L	2	0,01	0,22	0,43		1		2
	NI	Nickel	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				20
	PB	Plomb	µg/l	2	0,50	1,05	1,60				10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	BRF	Bromoforme	µg/l	2	2,20	3,05	3,90				100
	DBRMCL	Chlorodibromométhane	µg/l	2	0,00	6,00	12,00				100
	CLF	Chloroforme	µg/l	2	0,00	4,00	8,00				100
	DCLMBR	Dichloromonobromométhane	µg/l	2	0,00	5,00	10,00				100
	THM4	Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	2	2,00	18,00	34,00				100
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	CLVYL	Chlorure de vinyl monomère	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				0,5

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée

Résultats statistiques du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Distribution 2016

Collectivité : VENDEE EAU
Unité de Gestion : SIAEP DE ROCHEREAU
Exploitant : NANTAISE DES EAUX SERVICES
Installation : HAUT BOCAGE
UDI 000090

Famille	Code	Nom	Unité	Nb.	Min	Moy	Max	Exigences de qualité Références		Limites	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	GT22_68	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	15	0,00	1,67	21,00				
	GT36_44	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	15	0,00	1,00	5,00				
	CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	15	0,00	0,00	0,00		0		
	BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	15	0,00	0,00	0,00		0		
	STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	15	0,00	0,00	0,00				0
	ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	15	0,00	0,00	0,00				0
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	TEAU	Température de l'eau	°C	15	9,30	14,75	23,20		25		
	TEMP_PH	Température de mesure du pH	°C	15	19,60	22,17	26,60				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	ASP	Aspect (qualitatif)	qualit.	15	0,00	0,00	0,00				
	COUL	Coloration	mg/L Pt	13	0,00	0,23	3,00		15		
	COULF	Coloration après filtration simple	mg/L Pt	1	0,00	0,00	0,00		15		
	COULQ	Couleur (qualitatif)	qualit.	1	0,00	0,00	0,00				
	ODQ	Odeur (qualitatif)	qualit.	15	0,00	0,00	0,00				
	SAVQ	Saveur (qualitatif)	qualit.	15	0,00	0,00	0,00				
	TURBNFU	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	15	0,00	0,06	0,34		2		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	CL2LIB	Chlore libre	mg/LCl2	15	0,00	0,40	0,99				
	CL2TOT	Chlore total	mg/LCl2	15	0,11	0,53	1,12				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	PH	pH	unitépH	15	8,00	8,19	8,40	6,5	9		
MINERALISATION	CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	15	384,00	442,60	502,00	200	1100		
FER ET MANGANESE	FET	Fer total	µg/l	15	0,00	7,87	67,00		200		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	15	0,00	0,00	0,01		0,1		
	NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	6	1,60	14,08	28,00				50
	NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	2	0,00	0,00	0,00				0,5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	SB	Antimoine	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CD	Cadmium	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				5
	CRT	Chrome total	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				50
	CU	Cuivre	mg/L	2	0,00	0,06	0,11		1		2
	NI	Nickel	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				20
	PB	Plomb	µg/l	2	0,00	0,30	0,60				10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	BRF	Bromoforme	µg/l	2	2,10	3,20	4,30				100
	DBRMCL	Chlorodibromométhane	µg/l	2	12,00	15,00	18,00				100
	CLF	Chloroforme	µg/l	2	15,00	17,50	20,00				100
	DCLMBR	Dichloromonobromométhane	µg/l	2	14,00	15,50	17,00				100
	THM4	Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	2	48,00	51,00	54,00				100
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	CLVYL	Chlorure de vinyl monomère	µg/l	2	0,00	0,00	0,00				0,5